

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3882 - MARDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2020

## RIPOSTE À LA COVID-19

# Le comité multisectoriel évalue la deuxième vague de la pandémie



Le comité de riposte de la pandémie du coronavirus a tenu une réunion, le 28 novembre, à l'Hôtel du gouvernement sous la conduite du Premier ministre au cours de laquelle il a été décidé du renforcement des mesures barrières pour endiguer cette deuxième vague qui s'annonce plus grave que la première.

Le comité de riposte entend mettre toutes les batteries en marche pour que cette vague soit la moins meurtrière et que le pays ne vive pas un reconfinement en cette période de festivités de fin d'année. Il va de soi que les mesures qui seront bientôt annoncées seront à la hauteur de l'aggravation de la situation.

Un reconfinement pendant les festivités de fin d'année est à redouter.

Page 4

### RÉORGANISATION DU PALU

## Dorothee Gizenga reçoit le plébiscite de la base du parti et des chefs coutumiers



Le siège du Palu

Les militants du Palu et les détenteurs du pouvoir coutumier ont reconnu en la fille du patriarche Antoine Gizenga Fundji le pouvoir de redonner vie au parti politique et de maintenir la flamme laissée par son défunt père et tous les autres pères fondateurs de cette formation politique.

Des centaines de militants et cadres du Parti lumumbiste unifié (Palu) et près de trois dizaines de chefs coutumiers venus du Grand Bandundu et de la capitale ont pris part à la matinée politique organisée, le 28 novembre, à Kinshasa.

Page 2

### CONDAMNÉ POUR OFFENSE AU CHEF DE L'ETAT

## Barnabé Milinganyo va en appel



Barnabé Milinganyo Wimana

Le feuilleton judiciaire mettant en cause Barnabé Milinganyo, président du Rassemblement des leaders congolais, a atteint son épilogue le 28 novembre au tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe siégeant en matière de flagrance. Condamné à trois ans de prison pour menace de mort et

offense au chef de l'Etat, Barnabé Milinganyo a décidé d'interjeter appel, à en croire son avocat, Me Willy Ngashi. Ce dernier estime que la justice n'a pas été bien rendue dans cette affaire, ajoutant, au sujet des faits infractionnels imputés à son client, qu'ils n'ont pas été établis.

Page 4

### KASAÏ ORIENTAL

## Olpa se réjouit de la libération du journaliste Moïse Tsilenge

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a pris acte de la libération de Moïse Tsilenge, journaliste à Radio-télé Débout Kasai, une station privée de radio émettant à Mbuji-Mayi, province du Kasai oriental. Dans

son communiqué du 28 novembre, l'ONG a noté que l'intéressé a été arrêté et relâché la veille sur ordre du procureur de la République, après cinq heures de privation de liberté au parquet de grande instance de Mbuji-Mayi. L'organisation

exhorte, par ailleurs, les autorités judiciaires du Kasai oriental à préserver la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Page 4

## RÉORGANISATION DU PALU

## Dorothee Gizenga reçoit le plébiscite de la base du parti et des chefs coutumiers

Les militants du Palu et les détenteurs du pouvoir coutumier reconnaissent en la fille du patriarche Antoine Gizenga Fundji le pouvoir de redonner vie au parti politique et de maintenir la flamme laissée par son défunt père et tous les autres pères fondateurs de cette formation politique.

Plusieurs centaines de militants et cadres du Parti lumumbiste unifié (Palu) et près de trois dizaines de chefs coutumiers venus du Grand Bandundu et de Kinshasa ont pris part à la matinée politique organisée, le 28 novembre, au terrain municipal de Masina, dans la Tshangu, dont l'oratrice principale a été la fille du patriarche Antoine Gizenga et coordonnatrice de la commission d'organisation du congrès de cette formation politique, Dorothee Gizenga.

Cette activité été l'occasion pour ces militants et cadres du Palu ainsi que ces détenteurs du pouvoir coutumier de réaffirmer leur soutien en la fille du patriarche pour la réorganisation de ce parti. « Nous, la base et les militants, avons beaucoup été abusés par ces cadres, qui nous ont utilisés comme leur marchepied. Sous votre conduite, nous ne voulons plus vivre ces choses », ont-ils dit à Dorothee Gizenga. Nous sollicitons, ont-ils ajouté, sous votre gouvernance, un autre regard. Nous voulons la vérité.

Pour les secrétaires provinciaux (Prosec), tous les cadres de base ainsi que les militants présents à Masina, c'était un seul langage. Tous, ils reconnaissent en Dorothee Gizenga la personne par qui passera la réorganisation du Palu en vue d'assurer sa force et son efficacité. Les grands chefs coutumiers venus de la terre de Kukupemba à Kikwit, dans le grand Bandundu, et ceux qui sont venus de différentes contrées de Kinshasa ont fait une cérémonie coutumière, en faisant faire à Dorothee Gizenga le tour du stade municipal et en scandant une chanson disant : « Sors dans la rue que ta communauté et le monde te voient », appelant ainsi



Dorothee Gizenga dans une sorte de passage des troupes en revue conduite par les chefs coutumiers/Adiac l'élue à se montrer à ceux qu'elle est appelée à conduire. Ces chefs coutumiers, notant que le doublement des partis politiques est prohibé par la loi et les autorités du pays, ont ainsi rassuré que « le Palu ne va pas mourir ».

## Défi au camp Makiashi

Confirmant leur soutien à la fille du patriarche Gizenga, qui a la charge de l'organisation du congrès dont l'un des missions consiste à doter ce parti d'un secrétaire général élu, ces militants et cadres du Palu ont défié ceux qui ont promis de bloquer Dorothee Gizenga dans cette démarche de la réorganisation de cette formation politique. « Ces gens qui veulent transformer le martyr de Gizenga en leur marché ont dit que maman Dorothee ne viendra pas ici à Masina en nous promettant de bloquer ce processus. Aujourd'hui, nous leur avons prouvé le contraire avec sa présence sur notre terre », a indiqué le Prosec de Tshangu

2, Alphonse Muamba Kasonga, dans son mot de bienvenue.

L'ancien secrétaire permanent du Palu, Remy Mayele, lui, a rappelé que le patriarche Antoine Gizenga n'a jamais prôné la tricherie, le vol et la trahison. A l'en croire, le Palu reste un et indivisible. « Gizenga ne nous a jamais appris à tricher, ni à voler moins encore à trahir le pays ni le parti. ...Il n'y a pas de Palu de Makiashi ni de Mayobo. Le Palu, c'est ce que nous sommes en train de réorganiser ici. Le Palu reste un, unique et indivisible », a-t-il appuyé.

Vivement le congrès inclusif Prenant la parole, Dorothee Gizenga insiste sur l'organisation du congrès, la seule voie pour doter le Palu d'un secrétaire général et ainsi assurer sa réorganisation. La fille du patriarche Gizenga rassure ainsi sa détermination pour « le Palu un, unique et indivisible ». Remerciant cette base de la Tshangu et tous ces militants venus d'à travers Kinshasa pour lancer cette démarche de la ré-

organisation du Palu, la coordonnatrice de la commission chargée de l'organisation du congrès du Palu rappelle à cette base et les cadres du Palu que ce travail visant à maintenir la flamme léguée par Antoine Gizenga doit être fait avec eux. « Je vous remercie pour le Palu un et unique. C'est vous qui êtes le vrai Palu. Notre victoire commence avec un Palu un et unique », a-t-elle lancé.

Dorothee Gizenga en rassembleuse a lancé un appel à toutes les filles et tous les fils du Palu, même ceux qui ont quitté la barge, pour retourner à la « maison ». « Il ne faut pas vous tromper ; nous ne sommes pas dehors, nous ne sommes pas dans la rue, nous sommes tous les enfants d'Antoine Gizenga. Nous avons besoin, les uns des autres, du Palu. Notre travail est d'appeler les autres pour le Palu un et unique. Même si vous étiez à la réunion du 11 novembre, au centre Nganda et si vous avez

compris que vous étiez dans l'erreur, la porte est ouverte », a-t-elle dit.

Retraçant la vie du Palu après la mort du patriarche Gizenga, Dorothee Gizenga note que la division constatée au sein du bureau politique n'est pas un héritage du patriarche. « Antoine Gizenga n'a pas divisé le bureau politique, ils se sont divisés eux-mêmes. Et, il fallait que quelqu'un prenne la responsabilité de remettre le Palu dans les rails. Heureusement que Lugi avait nommé la coordonnatrice de la commission chargée de l'organisation du congrès », a-t-elle expliqué.

Dorothee Gizenga relève, par ailleurs, le constat malheureux sur des agendas cachés fait après avoir accompagné le groupe de huit cadres du Palu, dont notamment la tricherie dans la liste de participants au congrès. A l'en croire, c'est ce qui l'a poussée à se séparer de ce dit groupe. « Nous nous sommes retirés et avons demandé à chacun et à tous de tout sursoir pour un congrès inclusif mais, ils ont continué dans la tricherie jusqu'à organiser ces assises qu'ils ont appelées congrès », a-t-elle fait savoir. Maintenant, a-t-elle déploré, ils continuent dans la tricherie, en voulant s'acaparier de tous les sièges du parti. La fille du patriarche Gizenga en appelle ainsi à ceux qui détiennent le pouvoir à la base de ne pas se laisser détrôner par ces « tricheurs ». Face à cette détermination de certains cadres de ce parti de s'asseoir sur la chaise d'Antoine Gizenga, Dorothee Gizenga appelle la base du Palu à rester ferme dans leur crédo et à ne pas céder, quel que soit le temps que cette lutte va prendre.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raissa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## REGAIN DE TENSIONS AU SAHARA OCCIDENTAL

## Félix Tshisekedi prend position en faveur du Maroc

Dans une lettre adressée au roi Mohammed VI, indique saharanews.org, le président de la RDC, qui a mis en avant les relations amicales entre les deux pays, a qualifié « d'inacceptable » la situation qui a prévalu dans la zone d'El Guerguarat à la suite de la pénétration des milices du « Front Polisario » dans cette zone.

Le président Tshisekedi, indique morocoworldnews.com, a qualifié d'inacceptable le blocage du passage frontalier de Guerguarat par les milices du Front Polisario soutenues par l'Algérie. La RDC, indique-t-on, rejoint une longue liste de pays africains qui se sont exprimés en faveur des efforts du Maroc pour rétablir la libre circulation des biens et des personnes. Le président de la RDC a ajouté qu'il partageait l'opinion de la communauté internationale selon laquelle l'ONU « fera tout son possible pour remédier rapidement et définitivement à cette situation » dans la zone tampon.

Félix Antoine Tshisekedi, explique-t-on, a rappelé que le roi Mohammed VI avait renvoyé la question au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avant que le Maroc ne prenne des mesures pour sécuriser Guerguarat. Le président congolais a affirmé la nécessité de respecter la zone tampon surveillée par l'ONU où, dit-on, les éléments du Polisario, soutenus par des milices armées, ont bloqué le trafic entre le Maroc et la Mauritanie pendant plus de trois semaines. Félix Tshisekedi a également invoqué la « pré-

servation de la dignité des Marocains ». En dehors de la RDC, les autres pays qui se sont exprimés en faveur du Maroc sont le Gabon, les Comores, Djibouti, la République centrafricaine, Saô-Tomé et Príncipe, l'Égypte, E-swatin, la Gambie, la Guinée équatoriale, la Somalie, la Guinée Bissau, la Gambie, le Bénin, le Tchad, le Sénégal, le Liberia, le Malawi, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire,

## Futur président de l'Union africaine

Félix Antoine Tshisekedi assumera en 2021 la présidence tournante de l'Union africaine (UA), en remplacement du président Sud-africain Cyril Ramaphosa. Il va ainsi hériter d'un poste qui l'autorise à diriger pendant une année la troïka africaine sur la question du Sahara occidental, l'un des sujets les plus épineux au sein de l'Union africaine. Cette dernière est la seule organisation où sont simultanément membres le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (RASD). La troïka africaine sur la question du Sahara occidental a été mise en place lors du 31e sommet de l'UA tenu à Nouakchott les 1er et 2 juillet



Le président de la RDC, Félix Tshisekedi

2018. Cette troïka est composée du président en exercice de l'UA, de son prédécesseur et de son successeur.

Le Sahara occidental est membre de l'UA depuis 1984, tandis que le Maroc a réintégré l'UA, lors du 28e sommet de l'organisation panafricaine, tenu à Addis Abeba du 30 et 31 janvier 2017. C'est en 1984, lorsque vingt-six des cinquante États membres de l'UA ont admis la RASD au sein de l'UA, que le Maroc avait décidé de quitter cette organisation et des affrontements armés ont eu lieu jusqu'en 1992. L'Algérie est le principal soutien de la RASD et dirige, depuis 20 ans,

le stratégique « Conseil de paix et de sécurité », l'organe décisionnel permanent de l'UA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. La force des Nations unies Minurso est présente au RASD depuis 1991, avec pour mandat de surveiller le cessez-le-feu, de vérifier le départ des troupes marocaines et initialement d'organiser un référendum. L'UA est ainsi au cœur d'une bataille juridique et diplomatique sur la question.

Vaste étendue désertique de 266.000 km<sup>2</sup> bordant la côte Atlantique au nord de la Mauritanie, le Sahara occidental est le seul territoire du continent

africain dont le statut postcolonial n'a pas été réglé. Depuis le départ de la puissance coloniale espagnole en 1975, le Maroc a pris le contrôle des deux tiers du Sahara occidental qu'il considère comme partie intégrante du royaume. Soutenu par l'Algérie, le Polisario en contrôle l'autre tiers. Le Maroc propose une autonomie du Sahara occidental sous sa souveraineté tandis que le Front Polisario exige un référendum d'autodétermination, prévu par l'accord de cessez-le-feu de 1991 et jamais mis en œuvre.

Patrick Ndungidi

## MANDAT DE FÉLIX TSHISEKEDI À LA TÊTE DE L'UA EN 2021

## Le panel a tenu une réunion avec le ministère des Affaires étrangères

Le Panel chargé d'accompagner le mandat du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à la tête de l'Union africaine (UA) pour l'exercice 2021-2022, a fait sa première réunion conjointe avec la Task force du ministère des Affaires étrangères, le 20 novembre, au siège dudit ministère.

Consolider la vision stratégique et le Plan d'action pour la présidence de l'UA en 2021 selon les directives reçues du président de la République, tel a été l'objet de cette séance de travail, à en croire le coordonnateur du Panel, Alphonse Ntumba Luaba, qui s'est confié à la presse. Les échanges, a-t-il indiqué, se sont cristallisés essentiellement autour des orientations du chef de l'Etat avec comme premier axe stratégique la consolidation de la paix et de la sécurité, y compris la sécurité sanitaire en cette période post-covid-19. De l'intégration régionale avec, en sus, la continuation du projet de la zone de libre-échange continentale au Grand Inga présenté comme un projet rassembleur et d'industrialisation de l'Afrique, en passant par les questions du genre, de la jeunesse, etc., tout a donc été passé au crible par les



Pr Alphonse Ntumba Luaba

**« Nous voulons qu'il y ait des avancées significatives de l'UA, de sorte à favoriser l'émergence d'une UA plus attentive au sort des peuples africains et à celui des plus vulnérables de ses enfants »**

participants à cette réunion préparatoire.

Tout en évoquant la détermination et l'engagement du président de la République, Alphonse Ntumba Luaba a indiqué que ce dernier tient à ce que la présidence de l'UA par la RDC à travers sa personne soit un tournant majeur. « Nous voulons qu'il y ait des avancées significatives de l'UA, de sorte à favoriser l'émergence d'une UA plus attentive au sort des peuples africains et à celui des plus vulnérables de ses enfants », a-t-il martelé.

Le coordonnateur du Panel

a pris l'engagement d'accompagner le chef de l'Etat dans la réussite de son mandat à la tête de l'UA conformément à son vœu le plus ardent, celui de stabiliser la RDC, de faire taire totalement les armes en Afrique, y compris à l'est de la RDC et ce, par la prévention et la lutte contre les menaces et les actions terroristes.

Notons que le panel est une structure de réflexion et de travail chargé d'assister le président Félix Tshisekedi dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan d'action comme président de l'UA, de contribuer à l'analyse, à la rédaction et à la préparation des prises de position continentale du chef de l'Etat et d'assurer le suivi fonctionnel, administratif et financier des activités de la présidence de l'UA assurée par la RDC.

Alain Diasso

## COVID-19

## Le comité multisectoriel de riposte évalue la deuxième vague de la pandémie

Les membres du comité de riposte de la pandémie du coronavirus ont tenu une réunion, le 28 novembre, à l'hôtel du gouvernement sous la conduite du Premier ministre au cours de laquelle il a été décidé le renforcement des mesures barrières pour endiguer cette deuxième vague qui s'annonce plus grave que la première.

Le comité de riposte qui se dit préoccupé par cette deuxième vague entend mettre toutes les batteries en marche pour que cette vague soit la moins meurtrière et que le pays ne vive pas un reconfinement surtout en cette période de festivités de fin d'année. Au cours de la même réunion, le comité s'est fixé l'objectif d'harmoniser les vues de différents responsables qui ont été amenés à faire des propositions, au Premier ministre en tant que président du Comité de riposte. Ces propositions devraient recevoir la sanction du Comité multisectoriel de riposte à la covid-19.

Les membres du comité de riposte ont tous été d'accord que les mesures qui seront bientôt annoncées seront à la hauteur de l'aggravation de la situation. « Des propositions de mesures de renforcement de la prévention, notamment les gestes barrières, ont été étudiées et, pour certaines adoptées. D'autres

propositions doivent encore être affinées en début de cette semaine, avant d'être soumises au chef de l'Etat pour recevoir son approbation », a expliqué le ministre d'Etat à la Communication et Médias, Jolino Diwampoveva Makelele, qui a par ailleurs indiqué que tout le monde a pris connaissance de l'aggravation de la situation et des mesures qui seront annoncées seront à la hauteur de cette aggravation. Pour sa part, Dr Jean-Jacques Muyembe, secrétaire technique de la riposte à la covid-19, a fait planer la menace d'un reconfinement. Pour éviter cette situation, il a une fois de plus invité la population au respect strict des mesures barrières pour se protéger contre la deuxième vague annoncée de la covid-19. « Si les Congolais ne souhaitent pas être reconfinés et subir toutes les conséquences qui vont avec, le respect des mesures barrières s'imposent », a-t-il insisté.

**Blandine Lusimana**

## CONDAMNÉ POUR OFFENSE AU CHEF DE L'ETAT

## Barnabé Milinganyo sur le point d'interjeter appel

Le feuilleton judiciaire mettant en cause Barnabé Milinganyo, président du Rassemblement des leaders congolais (RLC), a atteint son épilogue le samedi 28 novembre au tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe siégeant en matière de flagrance.

Au cours de l'audience, la toute dernière qui clôturait le procès au premier degré, le jugement rendu avait condamné le prévenu Barnabé Milinganyo à trois ans de prison et au paiement de deux millions de francs congolais ainsi que dix mille dollars américains au titre de dommages-intérêts pour menace de mort et offense au chef de l'Etat.

Comme il fallait s'y attendre, cette sentence a été très mal digérée par le collectif d'avocats de Barnabé Milinganyo qui a vite crié à l'instrumentalisation de la justice. La justice, a estimé la défense, n'a pas été bien rendue. « Ce qu'il faut éviter, c'est que la justice serve de bras répressif pour un camp contre un autre. Qu'on n'instrumentalise pas la justice », a indiqué à la presse Me Willy Ngashi Ngashi, l'avocat principal de Barnabé Milinganyo après la lecture du jugement. Et de poursuivre : « C'est pour la



Barnabé Milinganyo

première fois que quelqu'un est arrêté et condamné sur pied uniquement de ses opinions, en flagrance. Depuis le régime de l'actuel président, c'est le tout premier. Il va de soi qu'on risque d'assister à une escalade. Et lorsqu'on revient aux faits infractionnels,

nous estimons qu'ils ne sont pas établis ». Non satisfait par ce jugement, la défense de Barnabé Milinganyo a promis d'interjeter appel. « Nous allons nous pourvoir comme de droit, à savoir notre client va faire appel », a déclaré Me Willy Ngashi.

.A.D.

## KASAÏ ORIENTAL

## Olpa se réjouit de la libération du journaliste Moïse Tshilenge

L'Organisation exhorte, par ailleurs, les autorités judiciaires du Kasaï oriental à préserver la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a pris acte de la libération de Moïse Tshilenge, journaliste à Radio-télé Débout Kasaï, une station privée de radio émettant à Mbuji-Mayi, province du Kasaï oriental. Dans son communiqué du 28 novembre, l'ONG a noté que Moïse Tshilenge a été arrêté et relâché, la veille, le 27 novembre, sur ordre du procureur de la République, après cinq heures de privation de liberté au Parquet de grande instance de Mbuji-Mayi.

Tout en saluant cette relaxation, Olpa s'est, par ailleurs, déclaré surpris par cette privation de liberté de mouvement d'un journaliste pendant plusieurs heures. L'organisation



Le journaliste Moïse Tshilenge

exhorte, de ce fait, les autorités judiciaires du Kasaï oriental à préserver la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Il est rappelé que Moïse Tshilenge a été interpellé, le 27 novembre, par le Parquet alors qu'il s'y était rendu pour une confrontation avec des responsables de la Direction générale des recettes du Kasaï oriental, après avoir été inculpé d'impu-

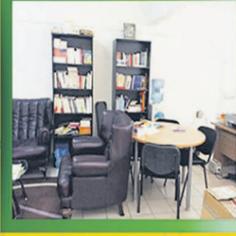
tations dommageables par un magistrat. Ce dernier l'aurait accusé d'avoir diffusé, le 10 novembre, au cours du journal parlé une déclaration d'une association locale dénommée «Dynamique kasaïenne pour la sauvegarde de l'Etat de droit », qui dénonçait le détournement des fonds au sein de cette régie financière provinciale ainsi que le licenciement abusif de certains agents affectés à l'opération de recouvrement forcé.

**Lucien Dianzenza**



### LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.





Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Horaires d'ouverture:**  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## COVID-19

## La vaccination en Afrique estimée à près de six milliards de dollars

**L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires ont récemment publié un document d'information sur la planification et le déploiement de la vaccination contre la coronavirus.**

Selon l'OMS, le coût du déploiement du vaccin contre la Covid-19 sur le continent africain à l'intention des populations prioritaires est évalué à environ 5,7 milliards de dollars. Un montant qui n'inclut pas des coûts supplémentaires de 15 % à 20 % pour le matériel d'injection et la livraison des vaccins. « Ce dispositif nécessite des personnels de santé formés, une chaîne d'approvisionnement et la mobilisation des communautés. Ce montant est basé sur les estimations du mécanisme Covax d'un prix moyen du vaccin de 10,55 dollars américains par

dose et que deux doses seront nécessaires », indique l'OMS.

Alors que la course pour mettre au point un vaccin sûr et efficace contre la Covid-19 est de plus en plus encourageante, l'OMS estime que « l'Afrique est loin d'être prête, pour ce qui sera la plus grande campagne de vaccination jamais menée sur le continent ».

« La plus grande campagne de vaccination dans l'histoire de l'Afrique est sur le point d'être lancée, et les gouvernements africains doivent urgemment intensifier leur préparation », a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

#### Quelques pays prêts pour le déploiement du vaccin

Pour la branche africaine de l'OMS, la réussite d'une telle campagne sans précédent dé-

pendra de la planification et de la préparation. « Et nous avons besoin d'un leadership actif et d'engagement aux plus hauts niveaux des gouvernements avec des plans de coordination nationale solides et complets, ainsi que des systèmes en place », a ajouté la Dr. Moeti.

Une analyse de l'OMS des données de l'état de préparation du continent montre que la moitié des pays ont identifié les populations prioritaires pour la vaccination et ont des plans en place pour les atteindre. Seulement près du quart des pays du continent disposent de plans adéquats pour les ressources et le financement, alors que 17 % ont des outils de collection et de suivi de données en place. Ils sont tout juste 12 % à avoir des plans pour communiquer avec les communautés afin de bâtir

la confiance et susciter une demande de vaccination.

« Développer un vaccin sûr et efficace n'est que la première étape d'un déploiement réussi. Si les communautés ne sont pas associées et convaincues que le vaccin protégera leur santé, nous ferons peu de progrès. Il est essentiel que les pays s'adressent aux communautés et soient attentifs à leurs préoccupations et leur donnent voix au chapitre dans ce processus », a fait valoir la Dr Moeti.

L'ensemble des 47 pays de la Région africaine de l'OMS a reçu l'outil d'évaluation de l'état de préparation à l'introduction du vaccin contre la Covid-19 (VIRAT) de l'OMS. Ce document, destiné aux ministères de la Santé, fournit une feuille de route pour que les pays planifient l'introduction du vaccin contre la Covid-19.

Le dispositif couvre dix secteurs clés dont la planification et la coordination, ainsi que les ressources et le financement. Il se penche également sur la question des régulations liées au vaccin, les services de livraison, la formation et la supervision ainsi que le suivi et l'évaluation. L'autre volet touche à la logistique, la sécurité des vaccins et la surveillance, la communication et à l'engagement communautaire.

Selon l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU, seuls quarante pays ont mis à jour cet outil et fourni des données à l'OMS. Une analyse montre qu'en s'appuyant sur les rapports réalisés par les pays, la Région africaine affiche un score moyen de 33 % de préparation pour le déploiement du vaccin contre le coronavirus.

**Yvette Reine Nzaba**

## LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

## L'ONU appelle à la prise de conscience

**Prélude à la commémoration le 1er décembre de la journée mondiale de lutte contre le sida, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a fait ce 30 novembre une déclaration appelant toutes les organisations ayant la charge d'animer les plans de lutte contre la maladie ainsi que les Etats à la prise de conscience.**

La Journée mondiale de lutte contre le sida sera célébrée sur le thème : « Solidarité mondiale et responsabilité partagée ». Elle est organisée chaque année, selon l'ONU, pour sensibiliser les gouvernements à l'importance d'apporter un soutien aux personnes vivant avec le VIH/sida et de rendre hommage à ceux et celles qui ont perdu la vie à cause de cette affection. Car, la santé est un droit humain. Pour parvenir à une couverture sanitaire universelle, il faut que la santé soit une priorité d'investissement de premier plan.

« En cette journée mondiale du sida, prenons conscience que pour vaincre la Covid-19 et mettre fin au sida, nous

devons être solidaires les uns des autres et partager les responsabilités », a déclaré António Guterres avant de rappeler qu'en 2020 la pandémie de Covid-19 et ses répercussions ont monopolisé l'attention du monde entier. Cette pandémie nous donne un nouvel exemple illustrant les liens étroits qui existent entre la santé et d'autres aspects fondamentaux comme la réduction des inégalités, les droits humains, l'égalité des sexes, la protection sociale et la croissance économique. Ainsi, pour l'ONU cette crise sanitaire est en effet révélatrice d'inégalités bien établies dans nos sociétés et qui se font davantage sentir chez les populations les plus

pauvres et les plus vulnérables. D'autant plus, la pandémie actuelle a exacerbé les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes vivant avec le VIH, les femmes et les filles, notamment en ce qui concerne l'accès aux soins de santé vitaux. C'est ce qui justifie le choix porté sur le thème de cette année.

Invitant les responsables ayant la charge de gérer les structures sanitaires, l'ONUSIDA a souligné que dans son nouveau rapport il est précisé que prévaloir sur les pandémies en mettant les populations au centre, c'est appeler les gouvernements à renforcer considérablement leurs investissements en faveur des ripostes aux pandémies et à adopter une série d'objectifs courageux, ambitieux, mais réalisables concernant le VIH.

« Atteindre ces objectifs nous permettra de revenir sur le chemin menant à l'éradica-

tion du sida en tant que menace pour la santé publique à l'horizon 2030 », précise l'ONUSIDA.

#### Les statistiques mondiales 2020 sur le VIH/sida

Etayant le tableau alarmant des statistiques du sida pour cette année, l'ONU a précisé qu'environ vingt-six millions de personnes avaient accès à la thérapie antirétrovirale en fin du mois de juin 2020, alors qu'en 2019 environ trente-huit millions de personnes vivaient avec le VIH et un million a été nouvellement infecté par le VIH en 2019. Cependant, en 2019 on comptait environ trente-deux millions de personnes décédées de suite de maladies liées au sida depuis le début de la pandémie du Covid-19. « En 2019, trente-huit millions de personnes vivaient avec le VIH, notamment trente-six millions d'adultes

et un million d'enfants de zéro à quatorze ans. Ce qui représente 81% de toutes les personnes vivant avec le VIH qui connaissaient leur statut comparativement à environ sept millions de personnes qui ne savaient pas qu'ils vivaient avec le VIH », a signifié encore l'ONU en précisant que les décès liés au sida ont été réduits de plus de 60 % depuis le pic de 2004. La tuberculose reste la principale cause de décès chez les personnes vivant avec le VIH et représente environ un décès sur trois.

« Les personnes vivant avec le VIH sans symptômes de tuberculose ont besoin d'un traitement préventif contre la tuberculose. Ce traitement peut avoir pour effet la diminution du risque de développer la tuberculose et la réduction des taux de mortalité par tuberculose d'environ 40 % », a conclu l'ONU.

**Rock Ngassakys**

## NÉCROLOGIE



Donat Ellian Anicet, les familles Ndzilla Etienne, Bouillon Ingrid annoncent aux parents, amis et connaissances le décès à Brazzaville de leur fille, petite fille Donat Ellion Arielle, survenu le 27 novembre 2020.

La veillée mortuaire se tient à Diata au n°56 bis rue Massangui, arrêt de bus Mweti.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

**ADIAC TV**  
www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE  
LE COURRIER

+336 11 60 60 56  
info@adiac.tv

www.adiac.tv

## GRANDE-BRETAGNE/ COVID-19

# Les anciens Premiers ministres opposés à la ponction de l'aide au développement

**Le Royaume-Uni envisage de revoir ses engagements en matière d'aide au développement à cause de la pandémie de Covid-19 et son budget Défense. Ce qui est une menace « soft power » britannique « une erreur morale, stratégique et politique ». La ministre des Dom-Tom et du Développement durable, Elisabeth Sugg, a démissionné. La perspective d'une rébellion contre le gouvernement n'est pas exclue.**

De nouveaux arbitrages budgétaires menacent les engagements de la Grande-Bretagne en matière d'aide au développement. Cité comme modèle, le Royaume-Uni est le seul pays du G7 à consacrer 0,7% de son PNB à l'aide au développement. La Grande-Bretagne a annoncé un investissement supplémentaire de 24,1 milliards de livres dans la Défense.

Son Premier ministre, Boris Johnson, entend tailler dans l'aide internationale pour préserver le budget du pays, déjà entamé par des dépenses liées à la pandémie de coronavirus.

## Projet de réduction de l'aide au développement de 0,7% à 0,5% du RNB

Ce qui pourrait réduire l'aide à 0,5% du Revenu national brut (RNB). Un projet en contradiction avec les engagements du candidat Boris Johnson, de ne pas toucher le budget de l'aide au développement de la Grande-Bretagne. Dans une lettre ouverte, des associations et ONG ont rappelé au Premier ministre : « *Revenir sur votre engagement à maintenir l'objectif de 0,7% signifierait que nous sommes une*

*nation désireuse d'équilibrer ses comptes sur le dos des personnes les plus marginalisées dans le monde, dont beaucoup doivent faire face à l'impact de la Covid-19 en plus des difficultés existantes* ».

Soulignant : « *Prendre du recul par rapport à nos engagements internationaux n'est pas la solution et risque de nuire à la position du Royaume-Uni sur la scène internationale alors que nous définissons notre rôle dans le monde post-Brexit* ». Les anciens Premiers ministres britanniques David Cameron (2010-2016) et Tony Blair (1997-2007) partagent les mêmes préoccupations. Ils appellent Boris Johnson à préserver ce niveau d'aide.

## Réduire l'aide britannique est une menace sur « le soft power »

Ces anciens chefs de gouvernement et plusieurs ONG estiment que la baisse de 0,2 point de l'aide, évoquée pour combler les coûts liés à l'épidémie de Covid-19, mettrait en péril le « soft power » britannique. Pour David Cameron, « abandonner l'objectif de 0,7% serait une erreur morale, straté-

gique et politique ». Ajoutant : « *Nous devons tenir nos promesses envers les pays les plus pauvres et non les rompre* ».

Tony Blair rappelle que cette aide constituait une des plus « *grandes réussites du soft power britannique* » et qu'elle avait contribué à « *réduire le nombre de morts dues à des maladies mortelles* » en Afrique.

Aussi considère-t-il que « *ni le défi du climat, ni celui du Covid-19 ne peuvent être relevés sans l'Afrique, ni ceux de l'extrémisme et de l'immigration incontrôlée. Changer (le niveau d'aide, NDLR) est une profonde erreur stratégique* ». Il s'était engagé en 2005 à atteindre l'objectif des 0,7% fixé par l'ONU. Ce qui l'a été pour la première fois sous David Cameron en 2013.

## Démission de la ministre britannique des DOM-TOM et du développement

Alors le gouvernement de Boris Johnson fait face à une rébellion importante, pour avoir rompu son engagement de consacrer 0,7% du RNB brut à l'aide publique, Elisabeth Sugg, qui était ministre des DOM-TOM et du Développement, a déclaré qu'elle ne peut « *ni soutenir, ni défendre* », la décision de réduire le budget de l'aide à 0,5% du RNB. Dans sa lettre de démission, elle écrit : « *Je pense qu'il est fondamentalement faux de renoncer à notre en-*

*gagement de consacrer 0,7% de notre revenu national brut au développement. Cette promesse doit être tenue aussi bien dans les moments difficiles que dans les bons [...]. Le ralentissement économique a déjà conduit à des coupes importantes cette année. Je ne pense pas que nous devrions réduire davantage notre soutien à un moment de crise mondiale sans précédent* ».

## Le chancelier Rishi Sunak maintient la réduction de l'aide

Le chancelier Rishi Sunak a annoncé que le budget de l'aide étrangère serait réduit dans le cadre de son examen des dépenses pour 2021. La valeur du budget avait déjà chuté en raison de la Covid-19. Il s'est engagé à recommencer à dépenser 0,7% en aide « *lorsque la situation budgétaire le permettra* ». Outre Sugg, les Premiers ministres, les secrétaires d'Etat et députés conservateurs font partie de ceux qui se sont opposés à la décision du gouvernement britannique, affirmant que c'était une violation des engagements du parti, le maintien de l'objectif de dépenses de 0,7% était un engagement du manifeste conservateur et saperait la position internationale de la Grande-Bretagne. Opposition tous azimuts à la réduction de l'aide britannique Pour Andrew Mitchell, député et ancien secrétaire d'Etat du dé-

veloppement international, les coupes seraient « *la cause de 100 mille décès évitables, principalement parmi les enfants* ».

Harriett Baldwin, députée et ancienne ministre d'Etat pour l'Afrique et le Développement international a « *honte que le seul engagement manifeste que nous rompons aujourd'hui soit notre promesse aux plus pauvres du monde* ».

Cette décision a également attiré l'opposition de députés qui avaient fait campagne pour une augmentation du budget de la défense. Tobias Ellwood, président du comité spécial de la Défense, a souligné que la « *nouvelle ère du leadership occidental* » provoquée par l'élection du nouvel président des Etats-Unis, Joe Biden, « *nous voici sur le point de marquer le début de notre présidence du G7 en réduisant notre budget d'aide à l'étranger* ». Il a souligné que « *le déclassement de notre programme de puissance douce laissera des vides dans certaines régions les plus pauvres du monde, ce qui aggravera la pauvreté et l'instabilité et verra probablement la Chine et même la Russie étendre leur influence autoritaire en prenant notre place* ». La députée conservatrice, Pauline Latham, a déclaré qu'elle était « *très déçue* » de cette décision et qu'il y avait la perspective d'une rébellion contre le gouvernement.

Noël Ndong

## ATTAQUE DJIHADISTE AU NIGÉRIA

# L'ONU craint « de graves » conséquences sur l'insécurité alimentaire

**Selon un bilan des Nations unies, au moins cent-dix civils ont été froidement tués, le 28 novembre, par les Djihadistes au nord-est du Nigéria, alors qu'ils travaillaient dans leurs champs.**

Le massacre s'est déroulé le jour des élections locales dans l'Etat de Borno, les premières organisées depuis le début de l'insurrection de Boko Haram en 2009. Depuis lors, on dénombre plus de trente-six mille tués et plus de deux millions de personnes ont dû fuir leurs foyers.

« *Le 28 novembre, en début d'après-midi, des hommes armés sont arrivés à moto et ont mené une attaque brutale sur des hommes et des femmes qui travaillaient dans des champs à Koshobe* », a déclaré dimanche le coordinateur humanitaire de l'ONU au Nigéria, Edward Kallon. « *Au moins cent-dix civils ont été froidement tués, et de nombreux autres blessés dans cette attaque* », a-t-il ajouté, dans ce qu'il a qualifié de « *plus violente attaque contre des civils innocents cette année* ».

Dans son communiqué, l'ONU

n'a pas mentionné le groupe djihadiste Boko Haram, ni sa faction dissidente, le groupe Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), qui multiplient les violences dans cette région et contrôlent une partie du territoire nigérian.

Depuis plusieurs mois, les autorités encouragent les personnes déplacées à retourner dans leurs villages, affirmant qu'il n'est plus possible financièrement de les prendre en charge dans des camps protégés par l'armée et où ils vivent de distributions alimentaires.

Les quelque deux millions de déplacés, à cause du conflit, n'ont plus accès à leurs champs et dépendent presque entièrement de l'aide humanitaire pour survivre, cependant, un nombre d'entre eux ont regagné leurs localités, dans des opérations de relogement organisées par l'Etat de Borno.

Ces communautés rurales sont « *confrontées à des épreuves indicibles. Les aider à cultiver des terres et à reconstruire leurs moyens de subsistance constitue le seul moyen d'éviter*

*une crise alimentaire imminente dans l'Etat de Borno* », a mis en garde l'ONU.

Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a également réagi. Il s'est dit « *profondément choqué par cette nouvelle autre horrible attaque ciblant des civils innocents dans le nord-est du Nigeria* ».

Le conflit qui dure depuis plus de dix ans a créé une crise humanitaire dramatique, récemment aggravée par de mauvaises récoltes et les restrictions liées au coronavirus.

Environ 4,3 millions de personnes ont été victimes d'insécurité alimentaire en juin 2020, durant la période de soudure. L'ONU prévoit que ce chiffre augmente de 20%, l'année prochaine, à la même saison.

Les agriculteurs, pêcheurs ou bûcherons sont régulièrement pris pour cibles par les djihadistes, qui les accusent de transmettre des informations à l'armée ou de ne pas payer « l'impôt djihadiste », obligatoire pour exercer une activité économique dans certaines zones de Borno.

Yvette Reine Nzaba

## CONCOURS PHOTO

# L'appel à compétition Mobile photography awards se poursuit

**Les photographes de tous les pays peuvent participer en soumettant leurs images. Il n'y a aucune restriction par rapport aux conditions d'éligibilité.**

Pour postuler, les candidats doivent créer un compte Mobile photo awards (MPA) avec leur nom et leur adresse e-mail et un mot de passe. Si le candidat a déjà un compte MPA, ce processus est à ignorer.

Les postulants doivent se connecter à leur profil où ils peuvent acheter des entrées et télécharger leurs images. Chaque image qu'ils vont soumettre est entrée dans une catégorie de photos de leur choix. Les images prises et éditées sur les téléphones portables ou tablettes incluant iPhone, iPad, téléphones Android et tablettes, Windows Phone, et l'iPod Touch sont éligibles à la compétition.

Tous les gagnants de la catégorie sont admissibles au grand prix. Le gagnant du grand prix recevra 3000 dollars tandis que le vainqueur de la dissertation photo aura 500 dollars.

La date limite d'inscription est fixée pour le 14 décembre 2020. Pour y participer, les candidats doivent se connecter sur le site mobilephotoawards.com puis cliquer à catégorie et choisir. « *Nous reconnaissons et célébrons le talent et l'imagerie*

*des communautés de photo et d'art sur téléphone mobile. Le MPA est une vitrine pour les photographes et artistes qui ont embrassé ce moment décisif* », ont indiqué les organisateurs.

La participation est payante, les frais d'inscription sont de 15 dollars pour une image, 30 dollars pour trois images, 50 dollars pour six images et 100 dollars pour quinze images. L'essai photo de l'AMP (Awards mobile photo) a ses propres frais d'inscription, 29 dollars avec son propre prix 500 dollars.

Le Mobile photo awards est le plus ancien concours international ouvert exclusivement aux photographies prises et éditées sur tous les téléphones mobiles et tablettes. Il a été créé en 2011 pour reconnaître et célébrer le talent et l'imagerie des communautés mobiles de photo et d'art. Ce concours se déroule chaque année.

Signalons que le MPA comprend 20 catégories de photos, dont un essai photo avec son propre prix de 500 dollars. Chaque image saisie peut être placée jusqu'à deux catégories. Tous les gagnants de la catégorie reçoivent des lots de prix MPA et sont inclus dans la visite exclusive des expositions MPA, avec d'autres opportunités de vente d'œuvres d'art.

Rosalie Bindika

## MARAÎCHAGE

## Les pratiquants de Brazzaville sollicitent l'appui de l'Etat

**Les groupements des maraîchers des zones nord et sud de Brazzaville sollicitent en plus de l'appui technique et financier du ministère en charge de l'Agriculture l'affectation des espaces de terrain devant leur permettre d'augmenter la production et contribuer à la sécurité alimentaire.**

Ces groupements ont déploré l'insuffisance des terres disponibles pour exercer leur activité, le manque d'eau dans les différents sites de maraîchage, ainsi que le manque de formation des acteurs.

Le président du groupement des maraîchers « Bio et transformation » de Kintélé, Marcel Matassa, a souligné la nécessité d'augmenter la productivité en dépit des difficultés auxquelles les maraîchers sont confrontés. « *Il nous manque les engrais naturels, car c'est cela la base de notre activité* », a-t-il lancé.

« *Nous sommes nombreux à pratiquer l'agriculture sur le site de Kintélé. Malheureusement, l'espace fait défaut. Nous avons également besoin d'un appui logistique* », a-t-il poursuivi. Pour sa part, le trésorier



Une agricultrice au site «Agri Congo»

du groupement des maraîchers « Terre et vie » du site Agri Congo, Dieudonné Bazebibouta, a suggéré que les cadres du ministère en charge de l'Agriculture puissent de temps en temps descendre sur le terrain pour renforcer les capacités des maraîchers. « *Les cadres du secteur de l'agriculture ne devraient pas s'asseoir dans les bureaux, alors que les pratiquants ont besoin de leur expertise* », a-t-il dit. Selon lui, la flambée des prix des légumes sur le marché est due à la faible production. D'où, il sied aux maraîchers de disposer d'espaces cultivables plus larges afin de

pouvoir produire en fonction des besoins locaux.

Signalons que le projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale possède une composante dénommée « Appui direct aux groupes de producteurs et aux petites et moyennes entreprises agroindustrielles ». Celle-ci vise à renforcer la productivité et l'accès aux marchés le long des chaînes de valeur et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'appui au titre de cette composante est fourni par le biais d'un programme de financement à coûts partagés.

Lopelle Mboussa Gassia

## BASSIN DU CONGO

## Vulgariser le processus de certification forestière panafricaine

**Le président de l'Association de la certification forestière panafricaine au Congo (Pafc), Brice Séverin Pongui, a invité les acteurs forestiers à s'imprégner du processus des normes de gestion durable des écosystèmes forestiers.**

Cette invite a été faite à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire de la Pafc-Congo tenue le 28 novembre à Brazzaville. A cet effet, plusieurs documents ont été adoptés parmi lesquels les procédures administratives du schéma de la Pafc du Bassin du Congo, la norme de certification de gestion de la Pafc, les normes de gestion durable des forêts et de chaînes de contrôle. « *Ces documents sont très importants et indispensables, car ils permettront à la Pafc-Congo de pouvoir contacter avec les organismes de certification. Par la suite, ces documents seront soumis à la Pafc internationale qui va les reconnaître* », a expliqué Brice Severin Pongui.

Selon lui, grâce à ce système, les sociétés certifiées Pafc-

Congo vont prouver que le pays gère bien l'exploitation forestière et cela facilitera la tâche à l'Etat qui n'a pas assez souvent de ressources pour contrôler l'application de la loi. Ce système garantira aussi les droits des populations qui seront mieux protégées.

Brice Severin Pongui a en outre signifié qu'une entreprise peut fonctionner avec deux systèmes de certification. Ce n'est pas, a-t-il dit, un certificat de trop, mais un certificat de plus. Cela est une stratégie des entreprises en vue d'écouler les produits sur le marché.

La Pafc est un système panafricain de certification forestière développé dans trois pays, à savoir le Congo, le Gabon et le Cameroun.

La Pafc-Congo vise à mettre en œuvre l'initiative d'élaboration des normes au niveau national qui seront par la suite reconnues au plan international par le programme international de reconnaissance des certifications forestières.

Gloria Imelda Lossele

## ZONE CÉMAC

## La BDEAC va mobiliser 300 milliards francs CFA pour des projets prioritaires

**L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a approuvé, le 30 novembre, le programme d'émissions obligataires par appel public à l'épargne. L'enveloppe de 300 milliards permettra à la banque de financer les projets du secteur privé durant les trois prochaines années.**

L'initiative de la BDEAC de procéder à la levée de fonds sur le marché financier sous-régional s'inscrit dans l'axe prioritaire du Plan stratégique 2017-2022, qui encourage l'institution financière communautaire à sécuriser et diversifier ses sources de financements. Le fonds recherché servira, d'après les actionnaires, à financer les projets du secteur privé avec des ressources adaptées en termes de maturité et de différé de taux. L'enveloppe permettra, en outre, de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme économique régional de la Cé-

mac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), en monnaie locale. Les investisseurs qui achèteront ses titres pourront bénéficier

d'une garantie de rentabilité et sécurité, puisque les titres de la banque sont exonérés d'impôts et de taxes dans l'ensemble des pays de la zone Cémac.

«  *Avec ces émissions, les opérateurs vont gagner énormément, car nous allons proposer des coûts abordables* », a fait savoir le président de la



Fortunato-Ofa Mbo Nchama peu après l'assemblée générale des actionnaires/Adiac

**Les investisseurs qui achèteront ses titres pourront bénéficier d'une garantie de rentabilité et sécurité, puisque les titres de la banque sont exonérés d'impôts et de taxes dans l'ensemble des pays de la zone Cémac.**

À travers les titres qu'elle émet sur le marché financier communautaire, la BDEAC participera à la rentabilité de l'épargne des ménages, a assuré son président, Fortunato-Ofa Mbo Nchama. «  *Aussi, avec cette opération, la Banque a l'ambition de se positionner comme un émetteur de référence sur le marché financier*

banque. Il faut noter que l'assemblée générale des actionnaires de la BDEAC, en visioconférence, s'est tenue trois jours après le conseil d'administration pendant lequel la banque a adopté son budget de l'exercice 2021, qui s'élève à 43 milliards francs CFA.

Fiacre Kombo

# LE VIRUS CIRCULE TOUJOURS ...

**CONTINUONS À MAINTENIR LES GESTES BARRIÈRES AFIN DE RÉDUIRE SA PROPAGATION**

## ET PASSER DE BONNES FÊTES!



AG Patrimoine  
Congo  
RÉPUBLIQUE  
CONGOLAISE

## DÉCONFINEMENT DU SECTEUR CULTUREL

## Les artistes lancent un cri de cœur au gouvernement

**En arrêt temporaire des activités, depuis près de huit mois à cause de la pandémie de Covid-19, les artistes et promoteurs des secteurs de la culture et du tourisme sont au bout de l'agonie. A l'occasion d'un atelier de formation sur les stratégies de relance des deux secteurs, organisé du 26 au 27 novembre à Brazzaville, les acteurs concernés implorent l'assouplissement des mesures par le gouvernement.**

Dès le diagnostic des premiers cas de Covid-19 en République du Congo, au mois de mars dernier, le gouvernement avait mis en place un certain nombre de mesures rigoureuses (confinement à domicile de la population, port obligatoire du masque, distanciation physique, lavage régulier des mains, interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes...) dans le but de ralentir la progression de la pandémie voire l'éradiquer totalement.

A cet effet, de nombreux secteurs d'activités se sont vus être restreints, au risque et péril de leur rentabilité. Et si au fil de la gestion de la pandémie, le gouvernement procède au déconfinement des secteurs d'activités par paliers, la culture continue de broyer du noir avec le maintien de la fermeture des salles de spectacles.

Pour plusieurs artistes, lorsque le comité de riposte communique sur l'évolution de la pandémie de Covid-19, ainsi que les nouvelles mesures y afférentes, ceux-ci retiennent leur souffle. Ils attendent, espèrent, prient et se disent peut-être que cette fois-ci ils seront pris

en compte, mais malheureusement non.

Selon l'opérateur culturel et cinéaste congolais, Malolo Matoua-



Des acteurs culturels et touristiques lors des échanges sur les propositions de relance de leurs activités/Adiac

la, avec la Covid-19, on se rend compte que le milieu de la culture est devenu le parent pauvre qui

souffre fortement de l'impact de cette maladie sur ses activités et ses acteurs.

« C'est devenu comme un poison, parce qu'il n'y a plus de spectacles et de prestations. Les artistes se meurent à petit feu chez eux. Est-ce à en croire que le coronavirus est un ennemi de la culture ? Est-il plus virulent que dans les

dans d'autres secteurs voire des rassemblements de plus de cinquante personnes sur le territoire national », a-t-il souligné.

De son côté, l'artiste-photographe, Lebon Zed, a déploré le fait que « c'est très frustrant pour les artistes de constater qu'ils ne peuvent pas exercer librement leurs activités alors que de

rières dans certains milieux, tels les marchés, lieux de veillées, morgues, transports en commun, écoles... n'est pas effectif ».

Ainsi, au nombre des recommandations faites par les artistes, lors de cette rencontre, figurent: la réouverture des salles de spectacles dans la limite de cinquante personnes voire soixante-dix; la distanciation physique et le port obligatoire du masque, lors des rencontres culturelles; le lavage des mains et la prise de température à l'entrée des espaces culturels...

Les acteurs du secteur touristique, quant à eux, ont fait un plaidoyer pour la facilité de délivrance des visas touristiques afin de relancer dynamiquement le secteur, désormais tourné vers des activités intérieures. Aussi, ils nourrissent également le désir d'amplifier des partenariats avec des artistes, en vue d'abriter de temps à autres des rencontres culturelles susceptibles de permettre aux deux secteurs de reprendre du souffle et de faire face aux effets post-Covid 19 sur leurs activités respectives.

Notons que tous ces avis recueillis seront soumis auprès de la Task-Force chargée d'évaluer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale et la société.

Merveille Atipo

salles de spectacles ou autres rencontres culturelles ? Parce que nous assistons, tout de même, à la tenue des activités

nombreux secteurs sont déconfinés, depuis plusieurs mois, et que le respect des mesures bar-

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE DU CONGO

La cinquième édition s'ouvre ce 1<sup>er</sup> décembre à Brazzaville

**La cinquième édition du festival international de la bande dessinée du Congo aura lieu du 1er au 5 décembre à l'Institut français du Congo (I.F.C.) en online et live. L'annonce de la tenue de ce festival a été faite par sa fondatrice Elyon's et la directrice déléguée de l'I.F.C. Marie Audigier, le 26 novembre, au cours d'une conférence de presse.**

Le Bilili BD festival a le grand privilège cette année de présenter plus de quarante-un profils aussi variés que talentueux, dans les domaines de la bande dessinée, du dessin animé 2D et 3D, du jeu vidéo, du cosplay, de l'édition numérique, physique, et de la littérature jeunesse ! Aux côtés de la talentueuse scénariste Estelle Dumas, de sa bande

dessinée biographique « des bombes et des hommes », jury du concours BD en tant scénariste, l'un des profils de choix de cette édition est Charlie Adlard.

Dessinateur de bande dessinée britannique né le 4 août 1966, il est connu en Angleterre pour ses travaux publiés dans la revue 2000 AD (Judge Dredd, Savage, etc.). Aux

Etats-Unis, on lui doit une participation à la série X-files, Astronauts in Trouble pour ce qui est des parutions indépendantes. Pour les majors, on le retrouve sur des titres tels que Batman, Green Arrow ou encore Green Lantern. Sa notoriété croît lorsqu'il succède à Tony Moore au dessin de The Walking Dead, une histoire de zombies écrite par Robert Kirkman.

## Un programme à savourer

L'ouverture officielle du festival et vernissage exposition BD (partenariat FBD Mon-

tréal) aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre à l'IFC.

Le 2 décembre se tiendra la conférence-débat sur le thème : Femmes et scénario (avec Estelle Dumas, Léah Tuitou, Elyon's), suivie des rencontres digitales. Salon des éditeurs : Artefacts, Bibook, Youscribe (pré-inscriptions obligatoires).

Le 3 décembre se déroulera la conférence-débat sur le thème : Jeu vidéo dans un monde connecté : Danger d'isolement ? avec Teddy Kossoko, Michel Nkuindja, Olivier Madiba. Il y aura des rencontres digitales puis le salon des éditeurs : Ba Sango, Zebra Comics, Izneo (pré-inscriptions obligatoires) Le 4 décembre, une conférence-débat est prévue sur le thème : «Animation : recrutement et fonctionnement connectés» avec 25 frames, Cledley production, Nnoki Soriza. Se tiendront également les rencontres digitales puis le salon des éditeurs : Nofi, Adinkra, Dupuis.

Enfin le 5 décembre la compétition inédite en ligne Battle BD se déroulera dans la salle Savorgnan-de-Brazza

de l'IFC. De même les finales des concours et remises de prix (BD, Cosplay), des lots à gagner et même des lots surprises pour le public ! Tout est mis en œuvre pour vous faire passer de bons moments pendant le Bilili BD festival.

Signalons par ailleurs que tous les jours, sur la page Facebook Bilili BD festival, toutes les 30 minutes, est prévu un nouveau rendez-vous digital avec les invités internationaux, Masterclass, rencontres, cosplay, salon des éditeurs, animation, etc.

Pour Elyon's, le Bilili BD festival ne saurait exister, ni croître, sans le soutien inconditionnel de l'Institut français du Congo, rejoint dans cet élan, par la Cité internationale de la BD et de l'image d'Angoulême.

Elyon's anime des ateliers de BD dans les écoles, fondations, et travaille à la promotion de la BD, dans son pays et ailleurs.

Elle est la fondatrice du festival international de la bande dessinée du Congo née en 1982 à Bafoussam, Cameroun.

Bruno Okokana



La directrice de l'IFC (à gauche) lors de la conférence de presse/ADIAC

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Le Congo accentue la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre

L'atelier national de lancement officiel et de point d'étape du processus en cours de révision de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la République du Congo, a été ouvert le 30 novembre à Brazzaville par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault.

La République du Congo avait soumis en octobre 2015 sa Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) au secrétariat de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) dans la perspective de la tenue de la COP 21 à Paris. Cette CPDN ensuite devenue CDN avait pour ambition de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> du Congo de 48% en 2025 et de 54% en 2035. Il s'agissait pour le Congo de contribuer, avec un niveau d'ambition remarquable pour un pays forestier, à l'effort mondial de réduction de gaz à effet de serre afin de lutter efficacement contre les changements climatiques, a indiqué la ministre Arlette Soudan No-



la ministre du Tourisme et de l'Environnement prononçant son discours ADIAC

nault.

L'objectif général de cet atelier auquel prennent part une cinquantaine de cadres venus des différents ministères, directions générales, société civile..., est de garantir l'implication effective des institutions publiques et privées, des ONG et autres organisations associatives, au processus de révision de la CDN et des plus hautes autorités nationales à travers un lancement officiel. Le représentant résident du Programme des Nations unies (PNUD) au Congo, Malaye Diop, a saisi cette occasion pour réitérer au gouvernement congolais tout le soutien

de son institution. « *Le gouvernement de la République du Congo bénéficie de l'accompagnement du PNUD dans le cadre de l'initiative Promesse climatique pour la révision des CDN conformément aux engagements de l'accord de Paris et de l'intention volontaire des États à un développement neutre en carbone et pour le meilleur devenir de notre planète...* », a-t-il signifié. Pour la ministre du Tourisme et de l'Environnement, les changements climatiques représentent l'une des plus grandes menaces auxquelles l'humanité doit faire face au regard de leurs effets néfastes tant sur les écosystèmes et les populations que sur

les infrastructures. C'est pourquoi conscient de cette menace, les pays Parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques ont adopté en décembre 2015 à Paris, à l'occasion de la COP 21, un accord historique, dénommé "Accord de Paris sur le Climat", qui célèbre cette année ses cinq ans d'existence. Cet accord invite l'ensemble des pays parties à la Convention à adopter des politiques publiques permettant de contenir l'augmentation de la température en dessous de 2 degrés Celsius, sinon à 1,5 degré Celsius d'ici à 2100. Pour atteindre cet objectif, en son article 4, paragraphe 2, l'Accord de Paris exige que chaque Partie établisse et actualise tous les cinq ans les CDN qu'elle prévoit de réaliser. Pour jeter les bases d'une ambition plus élevée, chaque CDN successive représentera une progression au-delà de la précédente et reflètera l'ambition la plus élevée possible. Le processus de révision de la CDN du Congo, a souligné la ministre chargée de l'Environnement, devra permettre de

réviser, d'aligner et d'actualiser les objectifs, politiques et mesures en place, pour rehausser la portée des engagements actuels ; d'inclure de nouvelles données et informations pertinentes ; d'aligner les actions sur les objectifs de développement durable (ODD) ; d'intégrer les nouveaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre ; d'évaluer les coûts et possibilités d'investissement pour estimer les coûts des activités et mesures d'atténuation et d'adaptation ; de mettre en place un système de suivi des progrès et de renforcement de la transparence. « *La révision de la CDN du Congo intervient dans un contexte caractérisé par la signature le 3 septembre 2019, par Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'État et Emmanuel Macron, président de la République française, de la lettre d'intention avec l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI), renforçant ainsi l'engagement de la République dans la lutte contre les changements climatiques* », a fait savoir Arlette Soudan Nonault.

**Bruno Okokana**

COMITE NATIONAL  
ECONOMIQUE ET  
FINANCIER DU CONGO  
Secrétariat Général  
Boite Postale 126  
**BRAZZAVILLE**

**REUNION DU 30 NOVEMBRE 2020**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier (CNEF) du Congo a tenu, par visio conférence, le 30 novembre 2020, sa troisième réunion ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur Ludovic NGATSE, Ministre délégué auprès du Ministre des Finances et du Budget, chargé du budget.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette réunion, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au troisième trimestre 2020, ainsi que de ses perspectives à la fin de l'année 2020. Ensuite, il a examiné plusieurs notes et études portant sur *i)* l'impact de la crise économique et sanitaire sur les différents modes de financement de l'économie congolaise, *ii)* la situation de la banque digitale et le mobile money, *iii)* l'évolution de l'inclusion financière. Enfin il a adopté le programme d'activités ainsi que le projet de budget de son Secrétariat Général pour l'exercice 2021.

Sur le plan international, le Comité a noté que le rythme de décroissance de l'activité économique mondiale s'est légèrement atténué au troisième trimestre 2020, sous l'effet du retrait progressif dans la plupart des pays, des mesures restrictives prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie à Covid-19. Ainsi, le FMI a révisé ses prévisions de croissance de l'économie mondiale à -4,4%, au lieu de -4,9 % initialement projeté.

Au niveau sous régional, la BEAC projette une contraction de l'économie de 3,1% en 2020, au lieu d'une prévision initiale de -5,9%, contre une hausse de 2,1% un an auparavant.

Sur le plan national, le Comité relève une contraction de l'activité au troisième trimestre 2020, en comparaison annuelle, sous l'effet de la baisse de la production pétrolière et des contreperformances dans la plupart des branches du secteur hors pétrole. A fin 2020, l'économie congolaise devrait enregistrer une récession, avec un taux de croissance du PIB réel de -8,7% (dont -11,0% pour le secteur hors pétrole et -5,8% pour le secteur pétrolier), principalement attribuable au choc économique dû à la crise sanitaire de la Covid-19. Les tensions inflationnistes devraient connaître une

décélération du fait de l'affaiblissement de la demande intérieure, avec un taux d'inflation qui devrait s'établir à 2,0% en 2020, contre 2,8% en 2019.

Examinant l'impact de la crise économique et sanitaire sur les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé les évolutions ci-après au 30 septembre 2020 : *i)* une hausse du taux d'épargne de précaution des ménages traduite par l'augmentation des dépôts bancaires, *ii)* un repli de 4,2% des crédits bruts à l'économie ; *iii)* une baisse de 1,8% des créances en souffrance et *iv)* une hausse en volume et en valeur des émissions du trésor public congolais sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC, notamment sur le compartiment des OTA.

Au sujet des résultats des études sur la situation de la banque digitale, sur le développement du mobile money et sur l'évolution de l'inclusion financière au Congo, le Comité a encouragé le Gouvernement à mettre en œuvre les recommandations formulées dans le cadre de celles-ci, afin d'encourager le développement des transactions par l'usage de la monnaie électronique et améliorer l'inclusion financière.

Par ailleurs, le comité a instruit le Secrétaire Général de mener à leur terme les études sur les modalités d'introduction de l'affacturage et du crédit-bail au Congo, sur la mise en œuvre de la médiation financière en conformité avec la réglementation COBAC, ainsi que sur l'élaboration du répertoire des sûretés bancaires, en recourant si possible à l'assistance technique et financière de la Banque Mondiale.

Le Comité a pris acte de l'exécution au 30 septembre du programme d'activités et du budget 2020 et a adopté le budget du Secrétariat Général pour l'exercice 2021.

Enfin, il a pris connaissance des décisions prises par les différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC.-

Fait à Brazzaville, le 30 novembre 2020

Pour le Président du CNEF,

Ludovic NGATSE



## SOLIDARITÉ

## Les acteurs s'imprègnent du document stratégique nationale

Le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la solidarité a présenté le 30 novembre, le document stratégique national de la solidarité à travers un film qui relate l'élan de solidarité témoigné par les partenaires techniques et financiers lors des inondations et la pandémie du coronavirus.

Le document stratégique national de la solidarité va servir de guide des actions humanitaires au Congo, a expliqué la ministre, Antoinette Dinga Dzondo. Il permettra d'informer le public sur le travail fourni par le mi-

ministère lors des inondations dans la partie nord du pays et la pandémie de Covid-19.

pour mobiliser les acteurs de la solidarité envers des personnes qui en éprouvent le besoin.

Selon la directrice générale de la solidarité, Anasthasie Ossangatsama, le document stratégique national de

Le capital social correspond aux réseaux, normes, à la culture et aux valeurs partagées garantissant la cohésion sociale qui facilitent la coopération entre les individus, les groupes et bien d'autres.

Les axes sont basés sur le financement des socles de protection sociale, du développement du capital humain et de lutte contre les inégalités, la garantie d'un socle minimum



Les acteurs de la solidarité (Adiac)

nistère lors des inondations dans la partie nord du pays et la pandémie de Covid-19.

A cet effet, a-t-elle poursuivi, les contributions des acteurs de l'élan de solidarité sont attendues avant son adoption au conseil des ministres.

La ministre en charge des Affaires sociales s'est exprimée lors de la journée nationale de la solidarité célébrée sur le thème « Tous pour une action solidaire concertée ». Cette journée a été instituée en 1999,

solidarité comprend des stratégies et des axes. Les stratégies ont pour objectif de garantir 180.405 ménages pauvres alimentaires, personnes vivant handicap et personnes du troisième âge en situation de précarité des transferts sociaux et monétaires d'ici 2022. Il est également question d'appuyer les mécanismes communautaires d'entraide devant contribuer à la progression des indicateurs du capital social communautaire vers un niveau pouvant garantir la cohésion sociale.

de protection sociale aux ménages et personnes vulnérables ainsi que la promotion des valeurs de solidarité. Anasthasie Ossangatsama a, par ailleurs, annoncé quelques programmes d'appui au renforcement des capacités des acteurs de l'élan de solidarité. Parmi ceux-ci, figurent le programme de sécurité alimentaire dénommé « Ndako » et celui de la promotion de la valeur de solidarité.

Lydie Gisèle Oko

## CHU-B

## Inspection des tests de présélection des agents

La directrice des Ressources humaines du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), Chiara Raffelini, a supervisé, le 29 novembre, les tests de présélection d'évaluation des compétences de base des futurs travailleurs de cet établissement sanitaire.

« J'ai postulé comme aide-soignante. Le métier d'aide-soignant fait partie des professions paramédicales. Son activité se centre principalement sur l'aide aux personnes incapables d'assumer seules leurs besoins primaires. Il assure également le maintien de l'hygiène hospitalière », a expliqué Franche Gobali, 22 ans.

L'engouement des candidats est très remarquable. Plus de sept cent cinquante-sept aides-soignantes se sont présentées à ce test.

Outre les aides-soignantes, le recrutement par voie de concours a concerné plusieurs autres agents de différents niveaux professionnels notamment, brancardiers, chef de service génie biomédical, chef de service des installations matérielles, conseiller en communication interne, infographiste, webmaster, kinésithérapeute, pharma-

rien, réceptionniste, pharmacien, chef de section, psychologue clinicien, psychomotricien, technicien supérieur en pharmacie, service à la clientèle et gestion de la qualité, auxiliaires puéricultrices, infirmiers d'Etat et sages-femmes, agents techniques de santé.

« Les candidats doivent être capables d'écrire, lire, faire des calculs. Le processus est articulé. C'est une évaluation par niveau et par type de compétence. Tous les candidats ont la même chance et la possibilité de se vendre pour accéder au travail. Les corrections vont débiter d'ici à deux semaines », a expliqué Chiara Raffelini.

Signalons que l'initiative de la direction des ressources humaines fait partie du mandat de l'unité de santé internationale de l'Université de Montréal en collaboration avec la République du Congo.

Fortuné Ibara

## ANTIVALEURS

## Le MEEC met en garde les élèves contre les actes immoraux

Réuni en session extraordinaire, le week-end dernier à Brazzaville, le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (MEEC) est revenu sur les actes dépravés posés, ces derniers temps, par les élèves. Il a condamné la danse "Kimpene", où les filles en tenue scolaire exhibent leurs parties intimes.

A peine quelques jours, un groupe d'écolières en tenue scolaire avait posté sur les réseaux sociaux un clip dans lequel elles exhibent leurs intimités au grand public. Cette danse appelée "Kimpene", qui fait le buzz sur la toile, a suscité la réaction du gouvernement. Réuni à la faveur de son 4e conseil extraordinaire, le MEEC est revenu sur ces actes "irresponsables". Il a condamné avec fermeté ces agissements "immoraux" qui ternissent l'image de l'école congolaise.

Ce mouvement a appelé les élèves et étudiants à bannir des antivaleurs, afin de préserver la dignité de notre système éducatif.

« Nous sommes ici pour

défendre les intérêts des élèves et étudiants congolais. Nous constatons avec regret qu'au lieu de cultiver les valeurs positives, l'élève d'aujourd'hui promeut

l'incivisme et l'immoralité. Notre bureau s'oppose à toute forme d'anarchie qui prend corps au sein des établissements scolaires, comme cela est défini dans

les statuts du MEEC », a décrit le président national du MEEC, Koncernant Epara.

Au cours de ces assises, dirigées par Hermann Koumou Ollessongo, le MEEC a restructuré son bureau exécutif national. Il compte dix-neuf membres, dont le président national a été reconduit. Aussi a-t-il mis en place une nouvelle commission de contrôle et d'évaluation de quatre membres. Cet organe est dirigé par Sagesse Abdel Ngoma Moukambou.

Faisant l'historique du MEEC, Christian Malonga, un des co-fondateurs de ce mouvement éducatif, a appelé les étudiants et élèves à préserver cette organisation de défense des droits des écoliers et étudiants créée en 2019.

La réunion s'est tenue en présence du vice-président de l'APEEC, Norbert Bonazebi, et du député d'Ignié, José Cyr Ebina.

Firmin Oyé



Le nouveau bureau exécutif du MEEC posant avec ses invités Photo Adiac

## LE CHU DE BRAZZAVILLE PHASE 2 DU RECRUTEMENT: CALENDRIER DES TESTS DE PRÉ SÉLECTION

Tous les candidats doivent passer un test écrit de présélection.

Les candidats doivent se présenter à **l'École Paramédicale de Loukabou** qui se trouve dans l'enceinte du CHU de Brazzaville avec **l'accusé-réception** et **une pièce d'identité** le jour et l'heure indiqués dans le tableau ci-dessous selon le grade sur lequel ils ont postulé.

### Dimanche 29 novembre | 9h00

- Aide soignant

### Dimanche 29 novembre | 14h00

- Brancardier
- Chef de service génie biomédical
- Chef de service des installations matérielles
- Conseiller en comm. interne / organisationnel
- Infographiste – webmaster
- Kinésithérapeute cadre (bac +3)
- Licencié en psychologie
- Pharmacien chef de section - dispensation non payante
- Psychologue clinicien
- Secrétaire permanent (CPMP)
- Technicien sup. en pharmacie – service à la clientèle et gestion de la qualité

### Samedi 5 décembre | 15h00

- Auxiliaire Puéricultrice

### Dimanche 6 décembre | 9h00

- Infirmier diplômé d'état
- Sage femme

### Dimanche 6 décembre | 14h00

- Agent technique de santé

Pour plus d'informations,  
veuillez consulter la page Facebook  
CHU brazza

La Direction des Ressources Humaines CHU-B



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES



### AVIS D'APPEL D'OFFRES

## FOURNITURES POUR L'INTERCONNEXION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE, DES SERVICES DÉCENTRÉS ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX ITINÉRANTS

Date : 1<sup>er</sup> décembre 2020

Projet: Telema

AO n°: 003/2020/MASAH-UCP

1. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD), en vue de financer le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo - TELEMA, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre de fournitures pour l'interconnexion du Ministère, des services déconcentrés et des travailleurs sociaux itinérants à Brazzaville, Pointe Noire et dans le Pool.

2. L'unité de coordination du projet Telema sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires intéressés pour fournir les équipements et prestations listés dans les spécifications du présent appel d'offres.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du projet Telema au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (derrière le Commissariat Central), Téléphone : (+242) 06 975 84 98 / 05 558 89 93, Email : telema@affaires-sociale.gouv.cg de 09h00 à 14h00.

Une session d'explication et d'éclaircissement sera organisée au Ministère par la coordination du projet Telema le 11 décembre 2020 à 10h00.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent télécharger le dossier d'appel d'offres complet en français sur le site web

<http://afd.dgmarket.com>.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Marchés de Fourniture de l'Agence Française de Développement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 26 janvier 2021 à 12h00. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission ou une déclaration de garantie de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus le 27 janvier 2021 à 10h00.

Fait à Brazzaville, le 1er décembre 2020



Directeur Général des Affaires Sociales  
Coordonnateur du projet Telema

Christian Roch MABIALA

## FESTIVAL « BOYA KOBINA »

Deux formations prévues dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition

**En marge des activités programmées à l'occasion de la 6<sup>e</sup> du festival de danse « Boya kobina », un appel à candidature a été lancé à l'endroit des danseurs et chorégraphes, afin de bénéficier d'une formation gratuite qui se déroulera du 5 au 10 décembre à l'Institut français du Congo (IFC), partenaire dudit événement.**

Les danseurs et chorégraphes désireux de bénéficier d'une formation de danses organisées, en perspective de la 6<sup>e</sup> édition du festival « Boya Kobina », peuvent envoyer leurs noms, prénoms, adresses mail, contacts téléphoniques, ainsi qu'une courte biographie de cinq lignes avant le 4 décembre. « Les inscriptions sont à faire

parvenir à l'adresse mail : [espacebaningart@gmail.com](mailto:espacebaningart@gmail.com). Hâtez-vous, car les places sont limitées », souligne le communiqué des organisateurs.

Rencontres d'artistes, de techniciens et d'administrateurs du spectacle vivant, « Boya Kobina » se veut avant tout un temps de partage, d'échange

et de réflexion autour des thématiques liées à la danse et aux mouvements artistiques.

Pour cette année, deux formations seront proposées aux participants. Le premier atelier de formation se tiendra du 5 au 7 décembre et sera centré autour de la thématique « Ecrire, présenter et défendre son projet artistique auprès de partenaires potentiels ». Il sera animé par Lamia Zanna, chargée de missions auprès de la direction des ateliers Mediciis, et de Tina Hollard, chargée de production et coordonnatrice des festivals

« Sens interdits » et « Boya kobina », en partenariat avec l'équipe du festival marseillais « Les rencontres à l'échelle ».

Le second atelier animé par Delavallet Bidiefono, chorégraphe et directeur du festival Boya Kobina, se déroulera les 8, 9 et 10 décembre, autour du thème « Nouveaux horizons ». Dans ce contexte de Covid-19, il sera question de se projeter sur comment se réappropriation son corps, comment interagir avec celui de l'autre, comment réinventer de nouveaux langages, de nouveaux dialogues

de corps ?

Notons que depuis 2007, le festival « Boya Kobina », portes ouvertes de la musique et de la danse contemporaine, est initié par la compagnie Baninga en partenariat avec d'autres espaces culturels et associations de Brazzaville tels l'IFC, l'espace Tiné et l'espace Marico. Spectacles, concerts, master-class, performances, ateliers et projections seront au menu de la 6<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous qui se déroulera du 8 au 12 décembre prochain.

Merveille Atipo

## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Azerbaïdjan, 11<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sabah prend un point chez l'Inter Bakou (1-1). Titulaire sur la droite de l'attaque, l'international congolais a allumé la première mèche mais son enroulé du gauche n'attrape pas le cadre (4<sup>e</sup>). A l'heure de jeu, après une mauvaise relance du gardien adverse, l'ancien Lillois sollicite le ballon dans la profondeur, côté droit, puis éliminait le portier d'un crochet intérieur du gauche pour conclure dans le but vide. Son deuxième but de la saison, en 8 matches, ne suffit en revanche pas à Sabah, qui sera rejoint à la 85<sup>e</sup> malgré une double supériorité numérique. Sabah est 7<sup>e</sup> (sur 8). Neftchi est tenu en échec par Zira (0-0). Remplaçant, Prince Ibara est entré à la 76<sup>e</sup>. Neftchi est 3<sup>e</sup> à une longueur de son adversaire et du leader, Qarabag.

**Bulgarie, 14<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Ludogorets conserve la tête du classement après son succès sur le Botev Plovdiv (2-1). Titulaire sur la droite de l'attaque, Mavis Tchibota a délivré un bon centre pour Keseru à la 14<sup>e</sup>, mais le Roumain manque le cadre. A la 44<sup>e</sup>, il combine bien dans l'axe avec Keseru, mais Manu « oublie » de remiser dans l'axe pour le Congolais et gaspille ce beau mouvement collectif. Remplacé à la 69<sup>e</sup>. Le CSKA Sofia remporte le derby face au CSKA 1948 (2-0). De retour de quarantaine, Bradley Mazikou a récupéré sa place de titulaire dans le couloir gauche. Le CSKA est 3<sup>e</sup> avec 24 points, à 5 longueurs de Ludogorets, premier du championnat.

**Croatie, 13<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Osijek fait match nul à Rijeka (1-1). Titulaire, Merveil Ndockyt a été remplacé à la pause. Osijek est premier au classement, avec 1 point d'avance sur le Dinamo Zagreb, qui compte deux matches en retard à jouer.

**Espagne, 15<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Majorque cartonne Logrones (4-0). Remuant, Jordi Mboula a manqué d'efficacité. Remplacé à la 80<sup>e</sup>, à 3-0. Les Palmesans doublent l'Espanyol Barcelone et s'emparent de la première place.

**Espagne, 6<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division, groupe 4/B**

Sans Baron Kibamba, blessé depuis la 4<sup>e</sup> journée, la réserve de Séville est tenue en échec par El Ejido (1-1).

**Espagne, 7<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe 13/A**

Amour Loussoukou a disputé ses premières minutes sous le maillot du FC Aguilas. Le milieu de terrain est entré à la 60<sup>e</sup> lors carton face à Minerva (5-0). Aguilas est premier avec 11 points.

**Espagne, 6<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe 10**

Faite-Prévu Kaya Makosso était titulaire lors du succès de Los Barrios à Antoniano (2-0). Les Andalous sont 4<sup>e</sup> avec 9 points. Espagne, 6<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe 12/B. Jogael Chrisney Ngoulou Moutsouka a été remplacé à la pause lors de la défaite de la réserve de Ténérife à Vera (0-3).

**France, 12<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Sans Warren Tchimbembé (blessure musculaire à la cuisse), Metz s'incline face à Brest (0-2). Chrislain Matsima est resté sur le banc lors de la victoire de Monaco face à Nîmes (3-0).

**Ligue 2, 12<sup>e</sup> journée**

Aligné sur le flanc gauche du 3-5-2, Dylan Saint-Louis double la mise pour les Troyens, vainqueurs à Amiens (2-1). L'Estac est 3<sup>e</sup> à 5 longueurs du Paris FC. Remplacé à la 91<sup>e</sup>, il totalise 2 buts et 2 passes décisives cette saison. Le Havre explose à Sochaux (0-4) et glisse en seconde partie de tableau (12<sup>e</sup> avec 16 points). Titulaire, Fernand Mayembo n'a pu



Kévin Koumbemba dribble le gardien de l'Inter et ouvre le score à la 60<sup>e</sup> (DR)

empêcher le naufrage défensif : malheureux sur le premier but de Bedia, puisque le ballon passe entre ses jambes avant de finir dans le petit filet opposé (9<sup>e</sup>).

Finalement aligné dans l'entrejeu, Nola Mbemba a souffert face aux milieux doubistes jusqu'à sa sortie à la 69<sup>e</sup>.

Dunkerque abandonne 2 points dans les derniers instants face à Pau (2-2). Remplaçant, Randi Goteni est entré à la 72<sup>e</sup>.

L'AC Ajaccio est tenu en échec par Chambly (0-0). Averti dès la 7<sup>e</sup>, Bevic Moussiti Oko n'a pas trouvé la clé du verrou picard. Remplacé à la 72<sup>e</sup>. Les Corses restent dans le bas du tableau (17<sup>e</sup> avec 12 points).

Prince Oniangué, axial gauche, et Alexandre Beka Beka, milieu défensif gauche, ont tous deux débuté lors du nul de Caen face à Châteauroux (1-1). Le premier nommé a été précieux en dépit de son placement sur l'action du but castelroussin. A son avantage en première période, le second a baissé le pied après la pause. Remplacé à la 74<sup>e</sup>, il n'avait plus été titulaire depuis le 24 octobre. Les Normands sont 4<sup>e</sup> à égalité de

points avec Troyes.

Dominateur, Niort s'incline pourtant à Toulouse (1-2). De retour en défense centrale, Bryan Passi était titulaire. Rien à se reprocher sur les deux buts locaux. Les Chamois reculent à la 10<sup>e</sup> place avec 17 points.

**Italie, 9<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Battue à Monza (1-0), la Reggina enchaîne un 8<sup>e</sup> match sans victoire (3 nuls et 5 défaites depuis le 3 octobre). Sans Gabriel Charpentier, blessé au genou.

**Malte, 9<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Christoffer Mafoumbi était titulaire lors de la victoire de Mosta à Floriana (2-0). Mosta enchaîne ainsi un troisième succès (le second avec Mafoumbi dans les buts) et remonte à la 6<sup>e</sup> place.

**Pays-Bas, 14<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Cambuur bat Den Bosch (3-0). Titulaire, David Sambissa a été remplacé à la 78<sup>e</sup>, alors que le score était acquis. Avec un match de retard, Cambuur est premier

du classement.

**Roumanie, 16<sup>e</sup> de finale, Coupe**

Remplaçant, Yves Pambou est entré à la 61<sup>e</sup> lors de la qualification facile de Gaz Metan Medias à Voiluntari (6-0).

**Russie, 25<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Le Veles Moscou bat Shinnik 4-2. Les visiteurs ont ouvert le score à la 17<sup>e</sup>, mais Erving Botaka Yobama a égalisé à la 31<sup>e</sup>. Le deuxième but de la saison pour le défenseur d'origine congolaise.

**Serbie, 16<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Le GM Metalac bat le Zlatibor Cajetina 2-0 grâce à un Prestige Mboundou omniprésent : après avoir ouvert le score à la 16<sup>e</sup> d'un enchaînement amorti-ciseau, il a donné le 2-0 à Katanic à la 64<sup>e</sup>. Une victoire qui permet au Metalac de remonter à la 8<sup>e</sup> place. L'international congolais, qui totalise déjà 5 passes décisives, ouvre son compteur-but cette saison en championnat.

Camille Delourme

## COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

## L'AS Otohô et l'Etoile du Congo déjà dos au mur

Les représentants congolais ont effectué un début de campagne africaine difficile en concédant tous les deux un match nul d'un but partout respectivement par El Merreikh du Soudan et Bravos FC d'Angola. Les matchs retour prévus cette fin de semaine s'annoncent très déterminants pour l'AS Otohô et l'Etoile du Congo.

Huit mois sans jouer. C'est énorme. Et l'AS Otohô et l'Etoile du Congo qui signaient respectivement leur grand retour en compétition continentale ont visiblement payé le prix de l'absence des compétitions nationales. Sans effectuer un véritable test, l'équipe championne du Congo a disputé les préliminaires aller de la Ligue africaine des champions. Pareil pour le dernier vainqueur de la Coupe du Congo qui a également débuté par les préliminaires de la Coupe de la confédération. Pour l'ensemble de leurs œuvres, ils ont été rarement séduisants. Ce sont des clubs congolais à réaction qui ont fait ce qu'ils ont pu pour sauver les meubles et éviter des défaites à domicile.

Menée au score à la 73e minute à cause d'une mauvaise relance de Nsenda sur son gardien qui a profité à Ahmed Hamid, l'AS Otohô a pu contester la défaite dans les ultimes minutes de la rencontre. Conté Mandala a rétabli l'équilibre à la 90+1 sur un coup franc de Bissiki. Malheureusement ce but arrive trop tardivement.

La prestation n'était non plus à la hauteur pour l'Etoile du Congo qui a affronté le 28 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat Bravos FC, arrivé à Brazzaville deux heures avant le coup d'envoi. Incapables de bousculer leur adversaire, les Stelliens ont aussi concédé un nul avec but sans montrer beaucoup d'envie à la hauteur à la



première période. Il fallait donc l'ouverture du score de Felisberto Sebastiao à la 53e minute suite à une erreur de concen-

tration également de la défense pour que les vert et or prennent conscience de l'enjeu de la rencontre. Sagesse Babelé, avec beaucoup de réussite, a permis à l'Etoile du Congo de revenir dans le match à la 63e minute. Sur une récupération haute, il enchaîne une frappe contrée dans un premier temps par la défense angolaise. Sur la deuxième frappe quand le ballon lui est revenu sur ses pieds, il a égalisé. Après l'égalisation, il y avait de la place pour faire mieux comme en témoigne le coup franc de Mignon Etou Mbon non cadré. Au finish, ce sont des matchs nuls qui valent quand même mieux qu'une défaite pour les représentants congolais même si les buts concédés à domicile donnent un léger avantage aux adversaires de l'AS Otohô et de l'Etoile du

L'AS Otohô se complique l'équation à domicile

Congo. Rien n'est encore joué. La qualification est loin d'être acquise pour El Merreikh ou Bravos. Pour se qualifier, les clubs congolais doivent l'emporter à l'extérieur ou encore faire des matchs nuls avec plus d'un but. Roger Elie Ossiété le croit. « Il n'y a pas de danger. On a eu des matches que nous avons d'abord perdus et après on s'est qualifié. Les autres étaient beaucoup plus éveillés par rapport à mes joueurs qui étaient plus endormis. La stratégie que nous avons mise en place n'a pas fonctionné. Au match retour comme nous avons vu jouer cette équipe en examinant leurs points forts et faibles, nous allons bâtir une nouvelle stratégie qui nous permettra de gagner le match retour et d'arracher la qualification », a commenté le coach de l'Etoile du Congo.

James Golden Eloué



L'Etoile du Congo tenue en échec par Bravos FC/Adiac

## JUDO

## Me Francis Ata reçoit le soutien des anciens

Les anciens pratiquants, dirigeants et athlètes malades ont manifesté leur soutien à Francis Ata, candidat à la présidence de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecojuda). C'était au terme d'une visite qu'il a effectuée, le 29 novembre, au domicile des judokas en situation de vulnérabilité.

La descente de l'équipe de campagne du candidat Francis Ata consistait à encourager les anciens pratiquants de judo pour leurs efforts concernant la vulgarisation de cette discipline sportive au Congo. Me Francis Ata a ainsi visité puis échangé avec les athlètes malades, anciens dirigeants et anciens judokas. Une manière d'aller recevoir leur bénédiction à quelques semaines de l'assemblée générale électorale, prévue le 19 décembre prochain. Ils ont tous souhaité que le faire-play et l'unité dominent l'esprit des judokas pour faciliter la tenue de ladite assemblée. Tout a commencé à Mpila chez le deuxième président de l'histoire

de la Fecojuda, Me Pascal Ndinga. Par la suite, la délégation s'est rendue à Massengo chez l'ancien Diable rouge et ancien président de la ligue de Brazzaville, Me Maxime Dikélé où ce dernier a, comme Me Ndinga, demandé à Me Ata d'unir tous les judokas. «... Le judo a besoin de toi parce que nous avons beaucoup réfléchi et nous t'avons choisi après plusieurs concertations. Nous avons besoin d'un dirigeant rassembleur et dynamique comme toi. Continue à regrouper comme tu le fais », a déclaré Me Maxime Dikélé. La troisième personne à être visitée était l'ancien secrétaire de la fédération et cadre du ministère des Sports, Emmanuel Itoua, qui



a saisi l'opportunité pour prodiguer les conseils à son visiteur, depuis les hauteurs du quartier Kombo où il vit. Le moment le plus émouvant de ces différentes visites reste le passage chez l'ancien Diable rouge et judoka du club Baobab, Lefa Richy dit Me Loboko ya Mama, malade depuis quelques

Francis Ata échangeant avec Lefa Richy/Adiac mois à Ouenzé. De son côté, le grand maître Adamou Yaya a manifesté sa joie de recevoir ses fils de l'art chez lui, à Makélékélé. « Etant donné que notre fils Francis Ata a eu la bonne initiative de venir me voir, je lui demande d'unir tout le monde car il est bien parti et il sera élu. Ensuite, je pense qu'il n'y aura

plus de malédiction. Tu es sage, félicitation », a-t-il notifié.

Au cours de cette visite, le candidat Ata, qui est par ailleurs président de l'association sportive Tosa Obika, a apporté dans sa gibecière des vivres et des non vivres, entre autres, de boîtes de lait, des packs de jus, des sacs de riz, des papiers hygiéniques, des pattes (spaghettis), des bidons d'huile, des bouteilles d'eau minérale. En rapport avec la pandémie de coronavirus, il leur a distribué des cache-nez médicalisés. En outre, il a également remis à chacun d'eux une enveloppe financière dont le montant n'a pas été révélé à la presse.

Notons que cette visite des judokas démunis ou malades fait suite à l'opération de distribution des kimonos et ceintures aux clubs du Pool, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette-Ouest, de la Cuvette et de Brazzaville.

Rude Ngoma

## ARTS MARTIAUX

## Le bureau exécutif de la Fédération de sambo mis en place

Le premier bureau exécutif de la Fédération congolaise de sambo (Fécosa), dirigé par Arnaud Ndenguet, a été mis en place, le 22 novembre, au Complexe sportif de Pointe-Noire au cours de l'assemblée générale constitutive. La cérémonie s'est tenue en présence du directeur des activités sportives, Gin-Clor Samba-Samba, représentant le directeur général des Sports et de l'Éducation physique.

Le sambo est la première discipline sportive dont la Fédération est basée dans la ville océane. Amené au Congo en 2011 par l'actuel président qui a dirigé le comité national de ce sport pendant cinq ans, cet art martial russe est actuellement pratiqué dans cinq départements, à savoir Pointe-Noire, Brazzaville, Niari, Bouenza et Kouilou. Ce qui a d'ailleurs valu la mise en place de la fédération dont le sigle est Fécosa.

Les travaux de l'assemblée générale constitutive ont permis aux membres de cette association sportive de présenter au représentant du directeur général des Sports les activités organisées sur le plan national et le bilan de la participation des samboïstes congolais aux différentes compétitions tant continentales qu'internationales. L'équipe dirigeante du premier bureau fédéral de



Les membres du bureau exécutif de la Fédération de Sambo/Adiac

Sambo qu' Arnaud Ndenguet présidera pendant quatre ans a été aussi présenté à Gin-Clor Samba-Samba.

Après la reconnaissance de sa fédération, le promu s'est dit très ravi de l'aboutissement de ce combat collectif qui a duré

neuf ans. Il a remercié tous ceux qui ont soutenu de près comme de loin, tant en apport financier, matériel et autres la réussite de cette assemblée. « Un nouveau monde se dessine à nous, il nous réserve beaucoup de défis, je ferai

tout pour mener à bien cette mission, je compte sur vous. Solidaires et mobilisés, nous irons très loin, nous ferons de grandes choses », a-t-il indiqué.

Après l'intronisation du bureau fédéral, le directeur des

activités sportives a remis au président de cette nouvelle fédération les textes sur lesquels se fonde le développement du sport. Ces documents à caractère international et national lui permettront de mener à bien ses activités. Le bureau exécutif de la fédération du sambo est composé du président Arnaud Ndenguet, 1er vice-président Brice Mbougou, 2e vice-président Roland Safou, 3e vice-président Lesly Ntouadi, secrétaire général Hardy Okoumou, secrétaire général adjoint Jean Michel Bazaba, trésorier général Gervais Ngoma, trésorier général adjoint Marlene Makosso. Et les membres : Guy Ofounda, Boris Backa et Michaël Taty. Soulignons que le sambo est un art martial et un sport de combat créé en URSS dans les années 1930. Il est un mélange de judo, d'aïkido, de Karaté, de boxe et de lutte.

Charlem Léa Itoua

## SANTÉ

## Le personnel des structures sanitaires privées échange sur les soins médicaux

Une journée de formation du personnel soignant évoluant dans les structures de santé privées a été initiée, le 27 novembre, à Pointe-Noire par le Centre de prévention, de promotion, d'éducation et de veille sanitaire (CPPEVS).

Dénommée "Samedi du paramédical", la session qui réunit les participants de plusieurs structures privées de la place apporte des connaissances professionnelles supplémentaires importantes dans l'exercice de leur profession. Ceci, afin d'améliorer leurs prestations et services et de garantir des soins de qualité aux patients. Au cours de ces réunions, les communications orales des spécialistes sont suivies des débats étayés des cas pratiques rencontrés sur le terrain.

Ce faisant, les diabétologues Dr Elenga Bongo et Dr Ferréol Malonga sont intervenus sur la prise en charge du diabète par le personnel infirmier. Dr pédiatre Bandoho Mombo Aimé a axé sa communication sur la prise en charge du paludisme et des infections respiratoires aiguës chez l'enfant. De son

côté, Le Dr infectiologue Michel Mankou a communiqué sur la prise en charge du paludisme et de la fièvre typhoïde chez l'adulte tandis que le Dr Jean Christophe Dengo est intervenu sur l'insuffisance rénale aiguë liée au paludisme.

Signalons que le "Samedi du paramédical" initié par Davy Herman Malanda du CPPEVS est une rencontre d'échange visant à donner aux personnels de santé des structures sanitaires privées des informations et des connaissances professionnelles supplémentaires sur des thèmes et des pathologies variés, afin d'améliorer leurs compétences pour garantir à la population une prise en charge globale et, surtout, en soins de qualité.

Hervé Brice Mampouya

## CÉLÉBRATION

## Une conférence-débat a marqué la Journée de la République dans la ville océane

Le 62e anniversaire de la proclamation de la République a été caractérisé, le 28 novembre, à Pointe-Noire par la conférence-débat sous la houlette du préfet Alexandre Honoré Paka.

Organisée sous l'impulsion d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, la conférence-débat, qui s'est tenue sur le thème « L'unité, la paix et le patriotisme pour consolider la République et vaincre la covid-19 » dans la salle de la maison de la République, a permis non seulement de sensibiliser les acteurs au développement et la population sur les enjeux de la paix, de l'unité nationale mais aussi d'amener les participants à la culture de la tolérance et surtout au développement de l'esprit de l'acceptation des différences pour consolider la République.

Cette conférence-débat a également été axée sur la covid-19, une pandémie qui continue de sévir en causant des conséquences dévastatrices sur la population et l'économie. Pendant cette activité, les participants ont échangé leurs points de vue sur les conséquences liées à cette maladie. Le débat a consisté à examiner le rôle des autorités locales mais également celui de la population dans la lutte contre cette maladie. Animée par Frédéric



Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire crédit photo "DR"

Pambou, coordonnateur de la maison de la République et expert en patrimoine culturel, l'activité s'est déroulée en présence des autorités politico-administratives et militaires, les membres de la société civile, les apprenants et finalistes des établissements secondaires, professionnels et de la formation qualifiante de la ville océane. Pour la petite histoire, le 28 novembre 1958, exactement une année et neuf mois avant qu'il n'accède à sa souveraineté, le

15 août 1960, l'ex-territoire du Moyen-Congo sous la colonisation s'émancipait dans le cadre de la communauté française pour devenir une République. Cette date est désormais commémorée à l'occasion d'une cérémonie solennelle organisée à la place de la République. L'honneur en revient au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a eu l'idée de la réhabilitation en 2010.

Hugues Prosper Mabonzo

## BASKETBALL

## Quatre ans de plus pour Bruno Jean Richard Itoua à la tête de la fédération

La carte à la continuité jouée par les électeurs a donné des ailes au président élu pour fixer les objectifs très élevés.

Bruno Jean Richard Itoua s'est engagé à redonner au basketball congolais ses lettres de noblesse afin que la discipline puisse retrouver sa place au Congo et au niveau international. Pour ce faire, le gouvernement, a-t-il souhaité, doit aider la Fécofet à dénouer la situation avec la Fiba Afrique.

« C'est la condition sine qua non pour beaucoup de choses. On va se battre pour que le basketball devienne l'un des trois sports le plus populaire, le plus prestigieux et honorable du pays », a indiqué le président de la Fécofet. « Nous travaillons pour que cet accord soit exécuté notamment par la partie congolaise. Dès cet instant nous retrouverons notre place », a-t-il ajouté.

Les Diables rouges ont reçu un

carton rouge pour leur participation aux compétitions internationales à cause du refus des autorités congolaises d'organiser l'Afro basket 2017 pour des raisons de trésorerie. Malgré cet handicap, Bruno Jean Richard Itoua a la suite dans les idées. Il a décidé de mettre en place un certain nombre de réformes structurelles pour mieux réorganiser le basketball au niveau local, des ligues et des sous-ligues. « Nous devons tout faire pour que les clubs aient une existence réelle, qu'ils aient des dirigeants, des terrains, des ballons, d'équipements d'entraînement et des entraîneurs. Il faut continuer à faire la promotion du basketball pour que la diaspora congolaise qui est faite de nombreux talents puisse nous aider dans ce sens », a-t-il commenté. Bruno Jean Richard Itoua a promis mobiliser des appuis, des sponsors pour financer le basketball. Il s'est d'ailleurs engagé à organiser un championnat nation-

nal en 2021. « On va travailler avec les clubs, les mairies, les entreprises, et tous ceux qui vont nous aider à développer le basketball. Nous allons travailler avec les annonceurs, les sponsors, pour que les clubs reprennent leur place », a-t-il indiqué.

L'actuel bureau de la Fécofet compte quatre vice-présidents notamment Gilles Denguet Atticki (premier vice-président), Martin Mizere Mounongo (deuxième vice-président), Christian Hermann Mboundou (troisième vice-président) et Gérard Ouisika (quatrième vice-président). François Faustin Nianga est le secrétaire général avec pour adjoint Pierre Bouki. Mme Bousse née Jeanne Claudette Makila garde son poste de trésorière générale, secondée par Clémence Moukengué Mampembé. Jean Pierre Mangondza, Guy Serge Mifoundou et Nelia Massamba Nlandou sont les membres.

James Golden Eloué



Bruno Jean Richard Itoua, réélu à la tête de la Fécofet/Adiac

## FOOTBALL

## Décès de l'ancien international sénégalais Papa Bouba Diop

L'ancien milieu de terrain international sénégalais Papa Bouba Diop est décédé à l'âge de 42 ans. Il était atteint de la maladie de Charcot depuis plusieurs années.

Papa Bouba Diop avait marqué le but de la victoire contre l'équipe de France championne du monde en titre lors du match d'ouverture du Mondial-2002 à Séoul. La sélection sénégalaise, entraînée par le Français Bruno Metsu, décédé en 2013, avait atteint les quarts de finale où elle avait été battue par la Turquie (1-0 a.p.). Il demeure, avec 3 buts inscrits, le meilleur buteur sénégalais en phase finale de la Coupe du monde.

Au cours sa carrière, Diop, né à Dakar, a joué en Suisse (Vevey, Neuchâtel Xamax, Grasshopper Zürich), à Lens entre 2001 et 2004, en Angleterre (Fulham, Portsmouth, West Ham, Birmingham) et en



Le message d'Augustin Senghor, le président de la Fédération sénégalaise de football (DR)

décès de Papa Bouba Diop est une grande perte pour le Sénégal. Je rends hommage

Lions en 2002. Je présente mes condoléances émues à sa famille et au monde du

### Qu'est-ce que la maladie de Charcot?

La maladie de Charcot ou sclérose latérale amyotrophique (SLA) est une maladie touchant les neurones moteurs, les cellules nerveuses qui commandent les mouvements volontaires. Ces motoneurones dégénèrent progressivement sans que l'on ne connaisse encore aujourd'hui l'origine de cette mort neuronale. Cette maladie neurodégénérative évolue en quelques années jusqu'à une paralysie complète.

En anglais, elle est également appelée maladie de Lou Gehrig, en hommage à un célèbre joueur de baseball atteint par cette maladie. Le nom « Charcot » vient du neurologue français qui a décrit la maladie.

Les symptômes se caractérisent par une paralysie complète des muscles des bras, des jambes et de la gorge entraînant une incapacité à marcher, manger, parler ou même respirer qui s'installe progressivement. La sclérose latérale amyotrophique (SLA) se déclare à l'âge adulte (40-80 ans) et va évoluer, en 3 à 5 ans, vers la paralysie complète et le décès du patient par paralysie des muscles de la respiration.

Au début de la maladie, les symptômes dépendent de la localisation des neurones moteurs touchés, les neurones du tronc cérébral ou de la moelle épinière.

Grâce à l'AEK Athènes.

Dans un tweet le président sénégalais Macky Sall a rendu hommage au joueur: «Le

à un bon footballeur, respecté de tous pour sa courtoisie et son talent, nous rappelant fièrement l'épopée des

football».

Camille Delourme

## TAEKWONDO

## Me Thomas Moutala Mbemba aux commandes de la Fecotae

Candidat malheureux en 2016, Me Thomas Moutala Mbemba a su reculer pour bien sauter. Le nouveau président et le reste des membres du bureau exécutif ont été choisis, sans peine, par presque tous les votants, le 26 novembre lors de l'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae).



Le message d'Augustin Senghor, le président de la Fédération sénégalaise de football (DR)

Sur quarante-neuf personnes qui ont constitué le corps électoral de la Fecotae, quarante-cinq représentants des clubs et ligues de taekwondo ont fait confiance à Me Thomas Moutala ainsi qu'au reste des membres du bureau exécutif de cette structure.

Ancien athlète et dirigeant de taekwondo, Me Thomas Moutala, ceinture noire 5e dan, souhaite unir les forces afin de développer la discipline en République du Congo. Fin connaisseur de la maison Fecotae, le fait d'y avoir travaillé en occupant plusieurs fonctions dont la plus récente est celle de secrétaire général adjoint, il devrait profiter de cette expérience afin de concrétiser le développement de ce sport de combat.

Juste après la confirmation des résultats par les représentants du ministère des Sports et de l'Education physique ainsi que le Comité national olympique et sportif congolais, le nouveau président a aussitôt décliné ses priorités. Il pense que pour l'olympiade 2021-2024, l'accent sera mis sur le retour de l'esprit martial tout en gardant le côté sportif du taekwondo. Pour ce faire, il propose la mise en place d'une vraie organisation du taekwondo au sein des structures de gestion.

« Merci beaucoup, vous venez de constater que j'ai eu l'assentiment de tous les maîtres qui étaient dans la salle. C'est un grand travail qui commence mais je sais qu'avec l'aide de tout le monde, tout ira pour le mieux. Nous devons commencer par restructurer les ligues et autres structures en priorisant le côté martial du taekwondo. Merci à tous les taekwondoïstes, à Mme Esther Ahissou-Gayama, à mon frère et mon défunt père dont nous partageons le même nom », a-t-il indiqué.

Me Thomas Moutala sera secondé par Brice Nzoala au poste de 1<sup>er</sup> vice-président, Alain Mahoungou Guembo en qualité de 2<sup>e</sup> vice-président, Narcisse Edmond Ngatsié comme 3<sup>e</sup> vice-président et Wilfried Malanda en qualité de 4<sup>e</sup> vice-président. Si Daniel Boukamou a été élu comme secrétaire général, Gyver Yhostan Taboula évoluera comme secrétaire général adjoint. Jean Kibamba Baudouin et Levy Christel Malanda sont respectivement trésorier général et trésorier général adjoint. Pour leur part, Yann Samba, Sylvère Taty Mahoungou et Phallus Um ont intégré le bureau exécutif de la Fecotae en qualité de membres.

Rude Ngoma